

CQP Gestionnaire des dispositifs de formation

Qu'est-ce que le certificat de Qualification Professionnelle « Gestionnaire des dispositifs de formation » ?

Le [CQP](#) « Gestionnaire des dispositifs de formation » est une certification, créée et reconnue par la branche professionnelle des [Organismes de formation](#). Elle permet de valider les compétences professionnelles du métier de Gestionnaire des dispositifs de formation exigées au sein de l'ensemble des entreprises de cette branche, favorisant ainsi l'insertion et la mobilité professionnelles.

Quels sont les avantages ?



Pour le titulaire

L'obtention de la certification vous permet d'enrichir votre CV avec une certification reconnue par la branche professionnelle et appréciée des recruteurs des entreprises du secteur concerné.

Selon votre profil et votre situation, elle vous permet de :

- ✓ Compléter votre parcours initial
- ✓ Apprendre un nouveau métier
- ✓ Vous insérer durablement dans l'emploi
- ✓ Renforcer vos compétences et votre qualification pour évoluer dans votre entreprise ou préparer une mobilité
- ✓ Renforcer votre employabilité

Pour les entreprises

Certification créée par des professionnels pour des professionnels.

En tant qu'entreprise, la certification permet de :

- ✓ Former efficacement à vos métiers et faciliter l'intégration d'un nouveau salarié, par exemple dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- ✓ Reconnaître et développer les compétences des salariés déjà en poste par l'obtention d'une qualification
- ✓ Dynamiser les parcours professionnels et accompagner la mobilité au sein de votre entreprise
- ✓ Anticiper l'évolution des métiers
- ✓ Fidéliser et motiver vos équipes, en valorisant leurs savoir-faire et en favorisant les évolutions de carrière

Pour les organismes de formation

Ajouter la certification à votre catalogue de formation représente plusieurs avantages :

- ✓ Enrichir votre offre commerciale
- ✓ Toucher plus de prospects en proposant une offre de formation sectorielle
- ✓ Diversifier votre modèle économique
- ✓ Être identifié comme un organisme de formation expert par les entreprises de la branche
- ✓ Elargir votre sourcing d'entreprises (les CQP peuvent être préparés en contrat de professionnalisation ce qui vous permet de toucher des entreprises qui ne font pas d'apprentissage)
- ✓ Bénéficier de la prise en charge des coûts de formation selon les modalités définies par la branche
- ✓ Répondre aux besoins de formation des entreprises, notamment sur les métiers à fort enjeu de recrutement
- ✓ Faire partie d'un réseau d'organismes de formation habilités par une branche

Pour former à la certification, vous devez au préalable être habilité à dispenser la formation par la branche qui a créé la certification. Rapprochez-vous de [CERTIDEV](#), l'organisme certificateur de la branche des Organismes de formation.

Quelles sont les missions du Gestionnaire des dispositifs de formation ?



Le titulaire du CQP « Gestionnaire des dispositifs de formation » doit être capable d'assurer les missions suivantes :

- ✓ Information et orientation des publics
- ✓ Contribution à la promotion de l'offre du prestataire de formation
- ✓ Veille professionnelle
- ✓ Planification et mise en œuvre opérationnelle des prestations
- ✓ Organisation matérielle et logistique des prestations
- ✓ Suivi de la qualité des prestations
- ✓ Gestion administrative des prestations du prestataire de formation
- ✓ Gestion financière des prestations du prestataire de formation

Quels sont les domaines de compétences validés par le CQP ?



Le gestionnaire des dispositifs de formation doit être capable de maîtriser les domaines de compétences suivants :

Domaine de compétences	Modalités d'évaluation
DC1 : Accueillir les publics et contribuer à la promotion de l'offre de services d'un prestataire de formation	Mises en situation professionnelles individuelles reconstituées ; Épreuve écrite portant individuelle sous la forme d'études de cas.
DC2 : Organiser la mise en place des prestations d'un prestataire de formation	Entretien oral individuel d'évaluation à partir d'un écrit du candidat.
DC3 : Assurer la gestion administrative et financière des prestations d'un prestataire de formation	Entretien oral individuel d'évaluation à partir d'un écrit du candidat.

Quels sont les emplois accessibles ?



Le titulaire du CQP « Gestionnaire des dispositifs de formation » peut accéder aux emplois suivants :

- ✓ Assistant de formation
- ✓ Assistant pédagogique
- ✓ Secrétaire
- ✓ Secrétaire de formation
- ✓ Secrétaire administratif
- ✓ Assistant administratif
- ✓ Assistant commercial

Comment obtenir et financer le CQP ?



La certification est accessible via un parcours de formation dispensé dans le respect du référentiel prévu par la Branche professionnelle.

La formation

Le parcours de formation peut se réaliser via :

- ✓ Une action de formation financée par l'entreprise (prise en charge possible par AKTO et par la branche professionnelle via sa conventionnelle)
- ✓ Une [préparation opérationnelle à l'emploi](#) suite à accord de pôle emploi (pour recruter un demandeur d'emploi)
- ✓ Un [contrat de professionnalisation](#), avec l'accompagnement d'un [tuteur](#)

AKTO et la branche professionnelle via sa conventionnelle peuvent prendre en charge tout ou partie de la formation. [Consultez les règles de prise en charge de la branche des Organismes de formation.](#)

Quels sont les organismes de formation et d'évaluation habilités ?



[Liste des organismes habilités.](#)

Qui contacter pour aller plus loin ?

Vous êtes une entreprise

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez mettre en œuvre la certification « Gestionnaire des dispositifs de formation » ? [Contactez votre conseiller AKTO.](#)

Vous êtes un salarié

Vous êtes salarié et vous souhaitez valider la certification « Gestionnaire des dispositifs de formation ». Renseignez-vous auprès de votre employeur ou de [l'opérateur en évolution professionnelle de votre région](#).